

ARRETE N° 0541 /CAB/PR DU 23 JUIN 2021

portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense ;
Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu le décret n°2001/177 du 25 juillet 2001 portant organisation du Ministère de la Défense ;
Vu le décret n°2001/181 du 25 juillet 2001 portant organisation de la Gendarmerie Nationale ;
Vu le décret n°2008/179 du 22 mai 2008 portant création de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
Vu le décret n°2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;
Vu le décret n°2012/307 du 25 juin 2012 portant organisation et fonctionnement de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
Vu le décret n°2015/190 du 17 avril 2015 portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
Vu l'arrêté n°0207-CAB/PR du 17 avril 2015 portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
Vu la résolution n°181913/R/EIFORCES/CA/PCA/2018 du 03 avril 2018 approuvant les besoins urgents en personnels à la Direction Générale de l'EIFORCES ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : Sont, à compter de la date de signature du présent Arrêté, nommés aux postes ci-après, à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité :

I- CABINET DU DIRECTEUR GENERAL

DIVISION DE LA COOPERATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES :

Service de la Coopération :

Chef de Service : Capitaine **EBALE ZOUA Fernande**

II- DIRECTIONS

DIRECTION DES ETUDES

Division de l'Enseignement Fondamental de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :



Bureau Evaluations :

Chef de Bureau : Commissaire de Police **NDECK Roger**

Pôle Police Judiciaire :

Chef de Pôle : Commissaire Divisionnaire **FOUMENA Frédéric**, cumulativement avec ses fonctions de Chef Bureau Evaluations à la Division de l'Enseignement Fondamental de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION :

Laboratoires de Recherche :

Chef des Laboratoires : Commissaire de Police Principal **TCHUENDEM SIMO Rosyne Arlette épouse NOUNKOUA**

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Service Administratif et Financier :

Chef de service : Commissaire de Police **BETCHEM BETCHEM II Bertrand Blaise**

DIRECTION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

Assistant Technique mis pour emploi à la Direction Technique et Logistique : Commissaire Divisionnaire Médecin **LYEB Yolande Epouse NGAN YAMB**

ARTICLE 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent Arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 23 JUIN 2021

